



L'aide à domicile  
au plus près de vous !

## **Tarifs du service prestataire et du portage des repas au 01/01/2026**

**L'association est l'employeur de l'aide à domicile**

➤ **Tarifs d'aide à domicile tous publics :**

Tarif horaire aide à domicile : 29,42 €

➤ **Tarifs spécifiques (par heure) :**

Bénéficiaires de la PCH (Conseil Départemental 64)	29,00 €
Bénéficiaires d'une prise en charge de la CARSAT	29,30 €

Forfait mensuel frais de gestion (sauf CARSAT) : 5,00 €

N.B. : Les tarifs seront majorés de 45 % en cas d'intervention les dimanches et jours fériés

➤ **Tarifs du service de portage des repas :**

Journée alimentaire (Potage, entrée, plat principal, fromage, dessert et pain) : 13,00 € dont 5,32 € de portage.  
Forfait mensuel frais de gestion : 5,00 €

### **Frais annexes**

- ✓ Cotisation annuelle : 20,00 €
- ✓ Frais d'ouverture de dossier : 20,00 €
- ✓ 0,70 € / km en cas d'utilisation du véhicule personnel de la salariée pour le compte du bénéficiaire

*Toutes les sommes engagées pour l'emploi d'une aide à domicile sont déductibles des impôts à hauteur de 50 % dans la limite de 6000 € déductibles et peuvent dans certains cas ouvrir droit à un crédit d'impôt.*